

La notoriété peut-elle favoriser une levée de fonds ?



Stéphane Bertsin, directeur de Actine Stratégies, agence conseil en communication spécialiste des PME PMI innovantes, développement durable et santé.

Les investisseurs s'intéressent aux marchés porteurs : l'informatique, l'énergie, l'environnement, le développement durable, les biotechnologies, les services aux entreprises et à la personne... La technologie, le savoir-faire ne suffisent pas pour lever des fonds, encore faut-il être un acteur reconnu ou un nouvel entrant à fort potentiel. L'entreprise doit alors s'interroger sur son image : Comment est-elle perçue par ses clients, ses concurrents... ? La législation est-elle favorable pour le développement de son activité ?

Dans leur audit, les fonds de capital-risque étudient le business plan, le marché, la technologie, la législation, l'image de l'entreprise et la place occupée dans son écosystème. Dans ce contexte, la notoriété acquise est stratégique pour convaincre et lever des fonds.

Diffuser des messages-clés

Les relations presse et publiques sont deux outils performants pour créer une notoriété et assurer des dialogues avec les publics de l'entreprise. Cette réputation permet d'exister sur un marché concurrentiel. Concrètement, pour construire une notoriété à l'aide des relations presse et publiques, il faut seg-

L'innovation, la R&D, le lancement de nouveaux produits, nécessitent souvent une augmentation de moyens financiers. Mais lever des fonds implique que l'entreprise ait une vision, un business plan solide et une notoriété. En effet, outre les concepts et les projets innovants, les fonds de capital-risque recherchent des équipes dirigeantes volontaires et l'existence d'un marché. Une notoriété déjà établie confirmera votre capacité à porter votre projet, compétence indispensable recherchée par vos futurs actionnaires.

menter les cibles, définir et diffuser des messages-clés pour obtenir des retombées médias et nouer des liens privilégiés avec ses publics. Il s'agit d'expliquer le concept de l'entreprise, son positionnement et de démontrer l'efficacité de ses solutions (site-pilote, showroom ou installations clients). Les témoignages clients confirmeront l'efficacité des solutions. Les prises de parole, en tant qu'expert, donneront davantage de crédits et de légitimité à l'entreprise. À l'encontre des idées reçues au sein des PME, l'efficacité des RP n'est pas nécessairement conditionnée par des budgets prohibitifs mais dépend davantage des compétences des professionnels. Des actions ciblées pour créer plus de notoriété, offrant un bon rapport qualité/ prix, pourront tout à fait être envisagées.

Lever des fonds donne à l'entreprise les moyens financiers de ses ambitions. En général, les fonds de capital-risque investissent en moyenne pour 5 ans et désinvestissent à partir de la 6^e année. Dès l'accord signé, l'entreprise doit mettre en œuvre une stratégie de communication pour créer une marque forte nécessaire à sa valorisation.

Les principaux critères de sélection des fonds de capital-risque :

- Un marché à forte croissance ;
- Capacité de la direction à porter le projet ;
- Crédibilité de l'entreprise et/ ou des dirigeants ;

- Détention de la propriété intellectuelle ;
- Adéquation produit-marché ;
- Législation en cours favorable et/ ou évolution du cadre législatif ;
- "Time to market" adapté ;
- Business plan à 3 ans et vision à 5 ans.

Les principales étapes d'une levée de fonds :

- Durée moyenne de 4 à 5 mois après les premiers contacts.
- 1 semaine : examen du business plan.
- 4 semaines : rencontre entrepreneurs/ fonds de capital-risque pour étudier la comptabilité et l'adéquation humaine entre les parties.
- 2-3 mois analyse approfondie (business plan, technologie, concurrence, adéquation produit-marché, cadre juridique, audit interne). À l'issue le fond d'investissement adresse une lettre d'intention.
- 4-5 semaines : négociations et signature du pacte final. ■

Capital-risque :

Les fonds investissent de 50 000 euros à 3 millions en premier tour de table. Le marché de l'éco-innovation décolle, des fonds engagent une véritable politique volontariste dans ce sens.